



# S E R M O N

## VINGTVNIEME

Sur I. Iean III. v.16.17.18.19.

*A ceci auons-nous connu la charité, c'est qu'il a mis sa vie pour nous: nous de-uons donc aussi mettre nos vies pour nos freres. Or qui aura des biens de ce monde & verra son frere auoir necessité, & lui fermera ses entrailles, comment demeure la charité de Dieu en lui? Mes petits enfans, n'aimez point de parole & de langue, mais d'œuure & de verité. Car à ceci connoissons-nous que nous sommes de verité, & assurerons nos cœurs deuant lui.*

**L**A paix de la conscience (consistant en la certitude que nous auons que nos pechés nous ont esté pardonnés, & que nous sommes enfans de Dieu & destinés heritiers du royaume des cieux) est le plus grand

grand de tous les contentemens que l'ame fidele puisse auoir ici bas ; à raison de quoi l'Escriture dit qu'une telle paix *surpasse tout entendement , & est innarrable & glorieuse.* Et le Prophete David constitue en cette paix la felicité de l'homme au Psal.32. quand apres auoir senti Dieu courroucé contre soi, il s'escric, *O que bienheureux est l'homme duquel la transgression est quittee, & duquel le peché est couuert ! O que bienheureux est l'homme , auquel l'Eternel n'impute point l'iniquité !* Et pourtant il n'y a rien que nous ayions plus d'interest d'establir & affermir au dedans de nous : & c'est à quoi tend sainct Pierre au chap.1. de sa seconde Epist. quand il dit , *Estudiez-vous à affermir vostre vocation & election.* Or cet affermissement consiste en l'estude de saincteté & en l'exercice de charité : car par cela nous cognoissons que nostre foy est vraye & viue , telle que Dieu la requiert pour nous reputer vnis & incorporés à Iesus Christ , & nous tenir pour ses enfans & heritiers. *Car si nous cheminons en lumiere comme Dieu est en lumiere ,* (a dit S. Jean au ch.1. de cette Epistre) *nous auons communion*

Philip.4.  
1.Pier.1.

940 *Sermon Vingtieme,*  
*avec lui, & le sang de son fils Iesus Christ*  
*nous purge de tout peché.* Mais aussi com-  
me és choses qui nous sont fort impor-  
tantes, l'amour de nous mesmes nous  
porte aisément à nous flatter; il auient  
souuent que nous nous persuadons que  
nos consciences sont en bon estat en-  
uers Dieu & ont la charité enuers nos  
prochains, laquelle Dieu requiert, lors  
que nous en sommes bien esloignés.  
Pourtant il est necessaire que, pour bien  
discerner vne vraye & legitime certi-  
tude de nostre salut, d'auec vn endor-  
missement & vne securité charnelle,  
nous examinions nos consciences sur la  
verité de la charité que nous auons en-  
uers nos prochains, assau. si nous les ai-  
mons d'œuure & de verité.

Et c'est de cet examen de nos con-  
sciences que nostre Apostre nous parle  
maintenant, quand en disant que *nous*  
*n'aimions point de langue ni de parole, mais*  
*d'œuure & de verité*, il adjouste, *A ceci*  
*cognoissons-nous que nous sommes de verité,*  
*& asseurerons nos cœurs deuant lui.*

Es versets que nous vous exposâmes  
dernierement, en suite de plusieurs ar-  
guments par lesquels nous deuons estre in-  
in-

induits à sainteté & à charité, l'Apostre auoit allegué cettui-ci, qu'*en ce que nous aimons nos freres nous sommes transferés de la mort à la vie.* Argument tres-puissant, puis que c'est la beatitude de l'homme ici bas que de sentir que ses pechés lui sont pardonnés. Or l'Apostre ayant proposé la charité pour preuue de la verité de la foy par laquelle nous sommes iustificés deuant Dieu, & de l'habitation de l'Esprit de vie en nous en regeneration, par laquelle nos ames ont esté viuifiées de mortes qu'elles estoient naturellement en leurs fautes & pechés : maintenant il insiste sur la verité de la charité & de l'amour que nous portons à nos freres, afin que nous ne venions à prendre quelques legeres, foibles & inutiles inclinations, pour des mouuemens d'une charité suffisante à salut ; & dit, *A ceci auons-nous connu la charité, c'est qu'il a mis sa vie pour nous : nous devons donc aussi mettre nos vies pour nos freres.* Or qui aura des biens de ce monde, & verra son frere auoir necessité, & lui fermerá ses entrailles, comment demeure la charité de Dieu en lui ? *Mes petits enfans, n'aimons point de parole ne de langue, mais*

942      *Sermon Vingtunieme,*  
*d'œuvre & de verité. Car à ceci cognoissons*  
*nous que nous sommes de verité, & assure-*  
*rons nos cœurs deuant lui.* En quoi nous  
auons à considerer trois choses ; assau.  
Premierement la regle que l'Apostre  
donne, qu'il nous faut aimer d'œuvre  
& de verité, pour cognoistre que nous  
sommes de verité & pour assurer nos  
cœurs deuant Dieu. 2. En quoi con-  
siste la verité de la charité, assauoir à ne  
point fermer nos entrailles à nos freres  
si nous auons des biens de ce monde  
desquels ils ayent besoin. 3. La preu-  
ue que l'Apostre donne que nous soyi-  
ons obligés à ces effets & œuvres de  
charité, ass. d'autant que Iesus Christ a  
mis sa vie pour nous.

### I. POINCT.

Quant au premier, l'Apostre dit, *Mes*  
*petits enfans, n'aimons point de langue ne de*  
*parole, mais d'œuvre & de verité.* Il dit, *Mes*  
*petits enfans,* tres-conuenablement ; car  
l'aage de l'enfance est ordinairement  
dans la simplicité, & n'est pas encor  
dans les ruses & les artifices de l'hypo-  
crisie & feintise. Et pour ce l'Escriture  
*Mat. 18.3* requiert que nous soyions comme *petits*  
*enfans,*

enfants, assau.sans malice, & sans fraude: I. Cor. 14.  
& nous dit que *le royaume des cieux est* <sup>20.</sup>  
*pour tels.* Quant au mot d'*aimer*, il suffi- Man. 18.  
14.  
soit bien de soi pour establir toute fin-  
cerité & verité & vne beneficence affe-  
ctueuse & efficacieuse enuers nostre  
prochain. Car comme ainsi soit que le  
cœur & la volonté a vn empire absolu  
sur nos mouuemens & actions exter-  
nes, si le cœur est saisi & gouverné par  
l'amour, rien ne manquera au reste de  
nos facultés à suivre ses mouuemens en  
tout ce qui concerne nos prochains.  
C'est pourquoy Dieu a mieux aimé di-  
re en sa Loy, *Tu aimeras ton prochain com-*  
*me toy-mesme*, que de dire, *Tu feras du*  
*bien à ton prochain*: pource que là où  
est l'amour, l'œuure ne manque point,  
autant qu'elle est en nostre puissance;  
l'amour estant le supreme ressort de  
nos ames qui meut tous les autres selon  
sa disposition. Neantmoins, d'autant  
qu'ayans à faire à des hommes qui ne  
voyent pas nos cœurs, nous couurons  
& desguisons souuent par nos paroles  
l'estat de nostre cœur enuers eux, &  
voulons que, pource que la parole nous  
est donnée pour estre l'interprete de

nos conceptions & de nos affections, ils croient que nous les aimons , quand nous le leur disons : Saint Jean nous aduertit de n'aimer point de langue ni de parole, c'est à dire , de parole fausse & mensongere ; mais d'œuure & de verité.

Il veut bien que nostre parole exprime les dispositions de nostre cœur, aussi bien que l'œuure, pour la consolation des affligés ; & qu'il y ait vn accord & harmonie de l'vn avec l'autre , estans ioints inseparablement. Car la rudesse des paroles, bien que par fois accompagnée de beneficence, tesmoigne que le cœur n'a pas de franches inclinations à l'effect , & qu'il fait avec regret ce qu'il fait. Et il y en a quelquefois qui assistent leurs prochains de si mauuaise grace & avec des paroles si rudes & si offensives , qu'ils ostent à leur bienfait toute la douceur qu'il auoit, & navrent plustost l'ame affligée , qu'ils ne la consolent en lui subvenant. Or il est certain que Dieu veut aussi que nostre parole addoucisse l'amertume des esprits affligés , & que nos propos & nos œuvres conjointement contribuent à leur conso-

consolation : selon que dit le Sage,  
 Prou. 12. *Le chagrin qui est au cœur de  
 l'homme l'accable, mais la bonne parole le  
 resiois.* Item, *Il y a tel qui profere comme  
 des pointures d'espee; mais la langue des sa-  
 ges est santé : & chap. 16. Les paroles plai-  
 santes sont rayons de miel, douceur à l'ame,  
 & santé aux os.*

Or nostre Apostre en ce texte pro-  
 suppose la douceur des paroles ; & re-  
 garde seulement le mensonge & de-  
 faut de verité. Et ce defaut est double;  
 L'vn, d'une entiere & totale hypocrisie,  
 qui est propre aux enfans de ce mon-  
 de : & l'autre non d'une totale hypocri-  
 sie, mais d'une affection foible & defe-  
 ctueuse laquelle ne vient pas iusqu'à  
 l'effect, qui est le defaut dans lequel se  
 trouuent les fideles. Or S. Iean en ce  
 texte condamne l'vn & l'autre ; mais  
 i'estime qu'il regarde plus le second  
 comme se trouuant plus és fideles que  
 l'autre. Car il presuppose que les fide-  
 les ayans receu l'Euangile ont despouil-  
 lé l'habitude du mensonge, & ont la  
 resolution & le soin de parler en verité  
 chacun avec son prochain. Car puis-  
 que le Diable est menteur dès le com-

mencement & pere de mensonge, ceux qui demeurent dans l'habitude du mensonge & laissent regner ce vice en eux, ne sont point encor enfans de Dieu, mais enfans du Diable. Ce n'est pas que le fidele ne tombe par fois en mensonge, mais il s'en releue par repentance, & gemit deuant Dieu, & se garde d'y retomber. Il faut donc que les fideles ayent renoncé aux tromperies & mensonges du monde, & à des promesses & protestations d'amitié & de bienveillance illusoire sans aucune affection du cœur, & presque souuent avec des intentions toutes contraires. Bien que ce vice soit si commun en tous siècles, que le Prophete s'escrie de son temps, Ps. 12. *Les veritables ont pris fin d'entre les fils des hommes. Chacun dit fausseté à son compagnon avec leures blandissantes, & parlent avec cœur double; l'Eternel vueille retrâcher toutes leures blandissantes.* Et Ierem. ch. 9. *Gardez vous vn chacun de son intime ami, & ne vous fiez en aucun frere: car tout frere fait mestier de supplanter, & tout intime ami va detractant. Vn chacun se moque de son intime ami, & on ne parle point en verité.*

Je di donc que S. Jean ne s'arreste pas à ce defect-là, mais regarde à vn moins grief que cettui-là, assau. à celui par lequel les fideles se pourroyent flatter, comme s'il ne les empeschoit pas d'auoir vne vraye charité enuers leurs prochains, assau. quand on a bien quelque inclination & affection à bien faire au prochain, laquelle nous porte iusques à luy souhaitter du bien, ou mesmes à tēsmoigner & promettre nostre assistance; mais cette affection est legere & superficielle, & n'a pas assez de force & de vertu pour nous porter à l'effet, & finalement se trouue comme euaporee, & terminee en des paroles infructueuses. Ainsi sainct Iaques nous represente des souhaits infructueux de charité en ceux qui voyans leurs freres nuds, ou ayans besoin de viure quotidien, leur diroyent, *Allez en paix, chauffez-vous, & rassasiez-vous, & rassasiez, sans leur donner les choses necessaires pour le corps.* Or tels souhaits & telles affections & demi-volontés ne sont qu'une superficie, vne image & vne ombre de charité: elles n'en ont pas le corps & la verité. Et par ainsi elles sont deuant Dieu vn mensonge. Car

l'Escriture sainte appelle *mensonger* ce qui est vain & sans efficace; & n'appelle veritable que ce qui produit l'effect & l'œuure. Ces foibles inclinations qui se terminent en parole infructueuse & vaine apparence sont comme ce figuier dont il est parlé en l'Euangile qui auoit des feuilles & point de fruiet, lequel Iesus Christ maudit: car les feuilles sont l'apparence & demonstration exterieure, & le fruiet est l'œuure. Et Iesus Christ accompare les demi-volontés, lesquelles ne mettent pas la parole de Dieu en effect, à ceux qui bastissent sur le sable; dont l'edifice; lors que la pluye & les torrens viennent & que les vents soufflent, se destruit. Car la parole & profession est comme vn edifice sur le sable qui se destruit, par le manquement de l'œuure, au premier vent de nos interests. Et quand Iesus Christ propose la semence tombee entre les pierres; laquelle n'y prend point de racine & n'y a point d'humeur pour fructifier, mais est bien tost hauie & sechee par les rayons du Soleil, qu'est cela sinon nous descrire ces affections imparfaites tant de la pieté que de la charité,

*Marc. 11.*  
11.

*Mat. 7.*

*Mat. 13.*

rité, qui ne produisent point de fruit à maturité, mais sont consumées & anéanties par les mouuemens de nostre chair? La charité donc à laquelle la foy doit estre recognue & sentie, doit prendre des racines en nous pour produire les fruits d'œuure & de verité.

La raison qu'en allegue nostre Apôstre est merueilleusement puissante: Car, dit-il, à ceci cognoissons-nous que nous sommes de verité, & assurerons nos cœurs, devant lui. Car les choses sont recognues par des effets analogues, conuenables & conformes à celles dont elles tirent leur origine. Or ici il s'agit de sçauoir si nous sommes de Dieu qui est la verité; il nous faut donc necessairement vne charité veritable.

Dieu est verité en son estre, en ses vertus, & particulièrement en sa charité, & és promesses de sa grace. Quant à son essence, il est nommé *celui qui est*, Exo. 3 pource qu'il a la verité absoluë de l'estre: aussi parlant à Moÿse, il se nomma de ce nom, pource qu'il vouloit mettre sa promesse (d'introduire le peuple en Canaan) en execution. Et en l'Apocalypse Iesus Christ s'appelle *Celui qui est*, Apoc. 1

*qui estoit, & qui est à venir*; ayant representé par ce titre son essence, pour montrer la fermeté immuable de sa dilection, & la fermeté inelbranlable de sa grace, & la verité entiere de ses promesses. Et l'Apostre en la seconde aux Corinth.ch.I.dit qu'en Iesus Christ *tout autant qu'il y a de promesses sont Ouy & Amen.* Ici ses paroles ont esté toutes reduites à des œuvres & des effets de redemption & de benedictions reelles: Dieu nous l'ayant fait *sapience, iustice, sanctification & redemption.* Ici le Pere a donné son propre Fils, l'ayant pris comme de son sein pour l'enuoyer au monde, & le liurer à la mort pour nous. Il nous donne son Esprit & son ciel, nous retirant de la mort & des enfers, de la puissance de Satan & du peché: & se communique soi-mesme à nous en éternelle felicité. Et comme ainsi soit que l'Euangile est par excellence appelé verité, pource qu'il est l'expression de la souueraine verité de Dieu en Iesus Christ, nous sommes *de verité*, quand l'Euangile a fait en nos ames vne puissante impression & nous a transformés en l'image de Dieu. Si donc, fideles,  
les

les esmorsions de charité que vous auez enuers vos prochains sont veritables, & ont l'efficace de vous porter à l'œuvre & à l'effect de l'assistance que vous pouuez leur donner, vous estes de verité, premierement par la regeneration: car ces effets-là ne sont point de la chair & du sang, mais de Dieu: secondement par vne adherence & communion veritable, puis que vous cheminez en verité selon que la verité est en Iesus; & auez renoncé aux conuoitises qui seduissent & sont mensongeres, n'ayans pour object que la figure de ce monde qui passe; & auez embrassé en Iesus Christ les biens solides & permanés. En troisieme lieu, par l'approbation & l'acceptation de Dieu, entant que Dieu dit que vous estes siens & que vous estes ses precieux ioyaux, ses enfans bien-aimés & ses heritiers & les coheritiers de son Fils.

Aussi saint Iean nous dit que par *cela nous assurerons nos cœurs deuant lui.* Il dit *deuant lui*: Car tandis que nous nous examinons à l'œil des hommes, & que nous cerchons leur approbation, nous nous flattons aisément. Mais il s'agit de

s'examiner à l'œil de Dieu, & au jugement de celui qui est la vérité mesme, & qui sonde les reins & les cœurs. Toute l'approbation des hommes & leur jugement nous sert de peu, selon que dit l'Apostre 1. Cor. 4. *Il me chaut bien peu d'estre iugé de vous, ou de jugement d'homme: celui qui me iuge c'est le Seigneur.* Il nous faut donc en l'examen de nos consciences nous présenter comme devant le tribunal de Dieu, lequel ne peut estre trompé par des apparences. Et pourtant il nous faut vne vérité d'effets, pour nous asseurer devant lui.

Le mot d'asseurer signifie en la langue de l'Apostre *persuader*, pource qu'il ne s'agit pas ici de produire nostre salut, mais de le cognoistre & d'estre persuadés que nous l'aüons obtenu. La cause par laquelle nostre salut est produit & par laquelle nous sommes transférés de la mort à la vie, est le sang de Iesus Christ & la satisfaction qu'il a rendue à Dieu par sa mort. Mais ce qui nous fait cognoistre & persuade que ce sang nous est imputé, & que cette satisfaction nous est allouée par foy, sont les œuvres de charité, comme les productions.

&amp;

& suites necessaires d'une vraye foy. Car que saint Iean parle ici de la persuasion de nostre cognoissance & sentiment, & non de la cause & du merite qui produise le salut, il appert du verset precedent, *En ce, dit-il, que nous aimons les freres nous sauons que nous sommes transférés de la mort à la vie.* Car pour estre iustificiés deuant Dieu & subsister comme irreprehensibles en sa presence, il nous faut vne iustice tres-parfaite, telle qu'est l'obeissance de Iesus Christ nostre pleige & Mediateur : sans quoi nos consciences ne pourroyent iamais estre affleurées, mais seroyent en frayeur perpetuelle : veu que nous ne sommes pas en meilleur estat que le Prophete qui disoit, *Seigneur n'entre point en iugement Ps. 143. avec ton seruiteur : car nul viuant ne sera iustificié en ta presence.* & que les fideles qui disent, *Eternel, si tu prens garde aux iniquités, qui est ce qui subsistera. Ps. 136.* Mais quant à la cognoissance que Dieu nous a iustificiés en Iesus Christ, nostre charité (bien que defectueuse neantmoins sincere & veritable) la peut donner. Il faut donc distinguer deux sortes de certitude & d'assurance de nos consciences deuant

Eph. 2.

Dieu : l'une premiere qui concerne la cause du salut & en pose le fondement; & c'est cette certitude que la foy embrasse, quand le pauvre pecheur voyant les promesses de grace y croit & embrasse Iesus Christ comme sa rançon & sa iustice deuant Dieu. En cette premiere certitude les œuvres n'y entrent point : & à cet esgard l'Apostre dit *que nous sommes sauués par la foy, non point par œuvres, afin que nul ne se glorifie.* L'autre certitude est vne certitude de reflexiõ, & partant seconde, entant que l'homme ayant creu aux promesses de grace, il faut, afin d'estre assureé que sa foy est vraye & non vne securité & confiance charnelle, qu'il entre en sa conscience, & y voye les fructs de repentance que sa foy produit, & notamment la charité & les œuvres, sans quoi la premiere certitude seroit vaine, & sa foy vne foy morte. Partant cette seconde certitude se prend des effets de l'Esprit d'adoption que Dieu a enuoyé en nos cœurs.

Voulez vous donc, ô fideles, estre assureés de vostre election & de vostre iustification, entrez en vous mesmes & on regardez les effets en vos cœurs.

Car

Car vostre election est en Dieu : & qui la peut voir en lui ? qui a peu lire dans le livre de vie ? L'acte aussi par lequel Dieu vous absout est en Dieu. Or vous ne pouvez auoir certitude de ce qui est en Dieu, sinon par les effets qui en sont produits dedans vos ames, assauoir l'amendement de vie & l'estude de charité. Or la verité & sincerité de ces choses remplira vostre conscience de paix : ces fruiçts de foy & de repentance vous assurens que Dieu vous a agréables en son bien-aimé, qu'il vous a iustificiés en son sang, & vous a adoptés en lui pour heriter le royaume des cieux : & quand vous viendrez à la grande iournee, ces effets de charité seront mis en auant pour verifier que vous auez reçu l'Euangile & que vous auez creu au Fils de Dieu.

## II. P O I N C T.

Voyons maintenant à quoi nostre Apôstre rapporte l'œuvre de la charité. Or, dit-il, *qui aura des biens de ce monde, & verra son frere auoir necessité, & lui fermera ses entrailles, comment demeure la charité de Dieu en lui ?* L'Apôstre tient ce pro-

pos pource que plusieurs vouldroyent que Dieu se contentast pour nous tenir charitables, des legeres compassions que nous pouuons auoir pour nos prochains, encor que nous n'aurons rien employé de nostre bien pour leur subuenir, & que Dieu donnast lieu à diuerses excuses que la chair nous fournit. Comme premierement, que nous mesmes pourrions auoir faute de ce que nous donnerions : Secondement, que nous auons des charges auxquelles il nous faut subuenir. 3. Que nostre qualité & condition nous oblige à vne certaine despense laquelle l'honneur ne nous permet pas de diminuer.

4. Que nous auons des enfans que nous sommes obligés de pourvoir & auancer proportionnément à leur condition. 5. Que ceux qui se presentent à nous avec poyreté & disette peuuent estre assistés d'ailleurs, que d'autres sont plus obligés à le faire que nous. Nous nous flattons par ces sortes d'excuses que la chair est ingenieuse à former, & voulons que Dieu ne nous repute pas destitués de charité, encor que nous auons laissé nostre prochain sans

lui

lui rien donner. Sainct Iean combat vne telle pensee & imagination, & nie que la charité de Dieu soit en celui qui ferme ses entrailles à son frere quand il a moyen de subvenir à sa necessité.

Pesons les termes de nostre Apostre, & nous y trouuerons des rayons d'une grande sapience de Dieu à nostre instruction & consolation. *Qui aura, dit-il, des biens de ce monde* : il dit *qui aura*, pour monstrier l'equité de Dieu, lequel n'exige rien de nous que selon nostre pouuoir. Equité que l'Apostre propose, 2. Corint. 8. quand il dit, *Si la promptitude de courage va deuant on est agreable selon ce qu'on a, & non pas selon ce qu'on n'a point*. Secondement il dit *qui aura*, pource que les fideles n'ont pas tous des commodités ; selon que l'Apostre dit, 1. Corint. 1.1. *Vous n'estes point beaucoup de forts & beaucoup de nobles*. Et il dit *des biens de ce monde*, pource que les fideles n'estans pas de ce monde, n'ont pas tousiours des biens de ce monde: Dieu les ayant mieux partagés, & leur ayant eslargi les biens d'une meilleure vie, leur veut faire cognoistre par la priuation des biens de ce monde, que leur

958 *Sermon Vingtieme,*  
felicité ne consiste pas en iceux.

Or nostre Apostre nomme *biens de ce monde* les biens qu'il veut qu'on eslargisse en aumosnes, pour trois raisons: La premiere, pour mespriser ces biens là, entant que l'auarice, qui fait refuser d'en donner, les considere comme vn souuerain bien, duquel il nous faille bien garder de nous dessaisir, & les tient comme chose si precieuse, que nous ne puissions souffrir qu'elle nous soit diminuee. Comme en effect l'auarice fait de l'or & de l'argent sa souueraine felicité, y met toute son affection, & n'y a rien qu'elle ne postpose à cela. Or ce sont, dit S. Jean, *des biens de ce monde* qui passe & perit, & lesquels à peine meritent le nom de biens: comment donc en ferez-vous tant de cas que vous ne les puissiez donner? Estes-vous encor si charnels & mondains que vous n'ayez pas conceu que tout ce qui est de ce monde perissable vous doit estre en mespris?

La seconde raison est pour arguenter enuers les fideles par la liberalité que Dieu a exercee enuers eux; comme s'il disoit, *Je parle à vous fideles*  
auf

ausquels Dieu ayant donné les biens de la vie eternelle & du royaume des cieus, vous a aussi mis en main de ceux de ce monde & de la vie presente ; ferez-vous donc si mescognoissans enuers Dieu de la grace & liberalité par laquelle il vous a donné des biens celestes & eternels, & vous a benits de toute benediction spirituelle, & a espandu sur vous les graces de son Esprit, qui valent cent fois autant que tous les biens de ce monde, que vous refusiez à vos prochains de vos biens terriens & temporels ? Comment est-ce que vous auriez part à la charité de Dieu, refusans à vos freres quelque peu de ces chetifs biens, apres que Dieu ne vous a point refusé l'abondance de ceux qui sont infiniment plus excellens ?

La troisieme raison consiste au terme que nostre Apostre employe en sa langue; car au lieu de *biens*, il y a vn mot qui signifie *la vie, & les viures* : Si quelcun a, dit-il, *de la vie ou des viures de ce monde*: comme s'il disoit, Je ne parle pas de seruir aux plaisirs & aux delices de vos prochains, mais à leur necessité, & de leur

960 *Sermon Vingtunieme,*  
conseruer la vie par les biens que vous  
auez en main. Or comment pensez-  
vous, en defaillant à vne chose qui leur  
est si necessaire, pretendre que Dieu  
tienne que vous ayez aimé vostre pro-  
chain ? ains passerez-vous pas pour des  
meurtriers, qui ayans eu sa vie entre  
vos mains la lui ayez refusee ?

*Si quelqu'un donc, dit saint Iean, a des  
biens de ce monde, & voit son frere auoir  
necessité. Il dit & voit, pource que quand  
la prouidence de Dieu nous adresse la  
necessité de nostre prochain pour la  
voir ou en auoir cognoissance, cette  
veuë & cognoissance est vne vocation  
de Dieu à y subvenir. Comme en la  
parabole que Iesus Christ propose du  
Iuif laissé sur le chemin blessé par des  
voleurs ; ce que le Sacrificateur & le  
Leuite passans par là le virent, leur es-  
toit vne vocation diuine & vne obliga-  
tion à lui subvenir, aussi bien qu'au Sa-  
maritain qui alla à lui & lui subvint.  
Car la prouidence de Dieu ne nous  
met pas deuant les yeux les choses en  
vain. Si c'est vne misere & necessité,  
s'est vn object que Dieu propose à ta  
charité, afin que si tu fais bien tu en re-  
çois.*

Luc 10.

çoiues de lui la louange & la remuneration; & si tu manques à ton deuoir, tu en respondes vn iour deuant sa face. Si tu n'as pas feu, ni deu sauoir la necessité de ton prochain, tu es excusable; mais si tu l'as sceuë, ou si tu as negligé de la sçauoir par vne ignorance affectee, elle te redarguëra deuant Dieu. C'est pourquoy la charité ne requiert pas seulement d'estre esmeus aux necessités que on voit en ses prochains, mais aussi de visiter ceux qui par leur condition pourroient auoir besoin de nostre secours: selon que dit saint Iaques, que la *Religion pure & sans macule est de visiter les orfelins & les vefues en leurs tribulations, & se contregarder sans estre entaché de ce monde.* Et Iesus Christ au dernier iour ne dira pas seulement, l'ay eu faim & vous m'avez donné à manger; mais aussi, *l'estois en prison, & vous m'avez visité.*

Après S. Iean dit, Si quelqu'vn voit son frere auoir nécessité, & il lui *ferme ses entrailles.* Les *entrailles* en l'Escriture sainte premierement signifient les esmotions interieures; & partant ceux qui n'ont que des paroles au dehors,

PPP

n'ont point les entrailles touchees. Secondement elles signifient non toutes affections interieures, mais les grandes & vehementes : tellement qu'encor que vous ayiez eu quelque compassion de la misere & necessité que vous avez veuë, si elle est legere qui ne vous porte pas à y subvenir, vos entrailles ont esté fermées à cette necessité; ce n'a esté, par maniere de dire, que la surface de vostre ame qui a esté touchée; mais quant à vos entrailles, elles ont esté fermées. Car si vos entrailles eussent esté esmeuës, ces esmotions fortes & puissantes eussent produit l'assistance. Pourtant l'Apostre dit, *Coloss. 3. Soyez comme eleus de Dieu saints & bien-aimés, reue- stus des entrailles de misericorde.* Et à cela se rapporte ce que S. Iean adjouste; *Comment demeure la charité de Dieu en lui?* Car il ne dit pas simplement *la charité*, mais *la charité de Dieu*; dautantque la charité de Dieu n'a pas esté vne legere & froide charité, mais vehemente & ardente, ayant ouuert ses entrailles à nostre misere, & nous ayant donné son propre Fils, & le Fils nous ayant donné sa propre vie & son sang. Dont Zacha-  
ric

rie en son Cantique dit , que *nous auons* Luc 1. 78.  
*remission des pechés par les entrailles de la*  
*misericorde de Dieu, dont nous a visité l'O-*  
*rient d'enhaut.* Et l'Apostre , Philipp. i.  
 pour dire , le vous desire tous en cor-  
 diale affection de Iesus Christ , dit, *Je*  
*vous desire tous és entrailles de Iesus Christ.*  
 D'abondant S. Iean ne dit pas simple-  
 ment , Comment la charité de Dieu  
 est-elle en lui ? Mais comment *demeure*  
*-elle* en lui ? Pour nous apprendre qu'a-  
 fin d'estre vraiment charitables , il ne  
 suffit pas que la charité de Dieu ait  
 quelquefois esté en nos ames , comme  
 vne estrangere qui passe outre , mais il  
 faut qu'elle y soit demeurée , pour y  
 resider comme en vn domicile perpe-  
 tuel.

### III. POINCT.

Or pource que quelqu'un pouuoit  
 objecter, Qu'il est bien vray que la cha-  
 rité de Dieu a esté vehemente enuers  
 nous , & a esté totalement d'œuure &  
 de verité : mais qu'il ne s'ensuit pas que  
 nous soyions obligés à telle charité en-  
 uers nos prochains : S. Iean refute cette  
 objection, & prouue son propos par ces

mots , qui font le troisieme poinct de nostre propos ; *A ceci auons-nous cognu la charité, c'est qu'il a mis sa vie pour nous: nous deuons donc aussi mettre nos vies pour nos freres.*

Sainct Iean auoit à prouuet que nous deuons ouuir nos entrailles à nos freres pour les assister en leurs necessités. Or si nous deuons mettre nos vies pour nos freres , il s'ensuit fortement que nous ne deuons pas leur refuser de nos biens de ce monde, quand nous les voyons en necessité. Reste de prouuer que nous deuons mettre nos vies pour eux: & la preuue en est claire, car nous sommes obligés à ne les pas moins aimer & ne pas moins faire pour eux que Iesus Christ nous a aimés & a fait pour nous. Or Ies. Christ a mis sa vie pour nous & pour eux : nous sommes donc obligés à mettre nos vies pour eux. La conséquence de Ies. Christ à nous est euidente, & nul ne la pourroit nier, sinon qu'il pretendist que Ies. Christ estoit plus obligé à nos prochains que nous. Or au contraire Iesus Christ ne nous deuoit rien; car le Createur n'est point obligé à sa creature ; encor moins à sa creature pecheresse, & son ennemie en pensees &

uaises œuures. Mais quant à nous, nous sommes obligés estroitement à nos freres, estans non seulement d'un mesme sang & d'une mesme nature humaine avec eux, mais aussi membres d'un mesme corps en Iesus Christ, & enfans d'un mesme Pere celeste. Secondement, la charité de Iesus Christ enuers nous doit estre exemple de la nostre. Si donc la sienne a esté à tel poinct d'œuure & de verité, que de mettre sa vie pour nous, nous ne pouuons refuser de les aimer à tel poinct d'œuure & de verité que de mettre nostre vie pour eux. Aussi saint Iean ne dit pas simplement que Iesus Christ a mis sa vie pour nous, mais employe d'entree ces mots, *A ceci auons-nous cognu la charité*, c'est qu'il a mis sa vie pour nous; comme s'il disoit, Vous qui pretendez prendre la certitude de vostre communion à Iesus Christ, & de vostre salut d'une charité consistante en des affections legeres qui n'aillent pas iusqu'à l'œuure & assistance de vos prochains, venez voir quelle est la charité à laquelle il faut que vous vous conformiez; contemplez combien a esté vehemente, ardente & efficacieuse

PPP 3

celle que ie vous propose, ass. celle de Iesus Christ enuers nous : Voyez iusqu'ou elle s'est portee, afin que l'admiration que vous en aurez vous face fortement renoncer à toutes les excuses que vous conceuez pour vous dispenser de donner de vos biens en aumofnes.

Mais ici si quelqu'un disoit, Iesus Christ a mis sa vie pour nous afin d'expiier nos pechés & satisfaire à la justice de Dieu, deuous-nous donc entreprendre de faire cela pour nos freres ? La responce est que saint Iean ne regarde pas à la fin & à l'effect pour lequel Iesus Christ a mis sa vie pour nous, mais simplement ce qu'il a mis pour nous, ass. sa vie ; pour inferer qu'il n'y a rien ni de nos biens ni de nos offices que nous ne deuions mettre pour nos freres. Quant à la fin pour laquelle Iesus Christ a mis sa vie pour nous, ass. de satisfaire à la justice diuine, & nous racheter de la mort eternelle, c'est chose qui lui est toute particuliere, estant seul l'Agneau de Dieu qui a porté les pechés du monde. C'est lui seul qui a esté navré pour nos pechés, & froisé pour nos iniquités, & sur lequel Dieu a ietté

l'iniquité de nous tous. Nul autre n'a peu porter ce fardeau là que lui. La satisfaction à la justice de Dieu estoit l'œuvre d'une vertu infinie, incommunicable à la creature. Aussi l'Apostre dit, 1. Timoth. 2. *Il y a un seul Dieu & un seul Mediateur entre Dieu & les hommes, ass. Iesus Christ homme, qui s'est donné soy-mesme en rançon pour tous.* Et 1. Corint. 1. *Christ est-il diuisé ? Paul a-il esté crucifié pour vous ?* Et quant à ce que l'Apostre dit, Coloss. 1. qu'il s'esioit en ses souffrances pour les Colossiens, & *accomplit le reste des afflictions de Christ en sa chair pour l'Eglise*, il entend que ses souffrances estoient pour l'édification de l'Eglise, & non pas pour la redemption de l'Eglise. Car l'Apostre l'explique, Philipp. 2. quand il dit que ses souffrances lui estoient *auenuës à un tant plus grand auancement de l'Euangile, & que plusieurs des freres au Seigneur assurez par ses liens osoyent parler plus hardiment de la parole sans crainte.* Donques mourir pour racheter nos ames & pour estre propitiation pour nos pechés, est chose totalement particuliere à Iesus Christ. Mais pource qu'outre l'esgard à l'expiation de nos pechés il y auoit en la mort de

Iesus Christ diuerſes vertus morales, vne charité immense, vne humilité extreme, & vne debonnaireté admirable, & vne patience & obeiffance parfaite, nous ſommes obligés à l'imitation de toutes ces vertus deſployees en ce ſien ſacrifice & aneantiſſement. *Cheminez en charité*, dit l'Apoſtre Ephes. 5. *ainſi que Chriſt auſſi nous a aimés, & s'eſt donzè ſoy-meſme pour nous en oblation & ſacrifice à Dieu en odeur de bonne ſenteur.* Et Philipp. 2. *Que rien ne ſe face par contention ou par vaine gloire, mais en eſtimant l'un l'autre par humilité de cœur plus excellent que ſoy-meſme. Ne regardez point un chacun à ſon intereſt particulier, mais auſſi à ce qui appartient aux autres, & qu'il y ait en vous un meſme ſentiment qui a eſté auſſi en Ieſus Chriſt, lequel eſtant en forme de Dieu, n'a point eſtimé rapine d'eſtre egal à Dieu; toutesfois il s'eſt aneanti ſoy-meſme, ayant pris forme de ſeruiteur fait à la ſemblance des hommes, & s'eſt abbaiſſé ſoy-meſme & rendu obaiſſant iuſques à la mort, voire la mort de la croix.* Eſtant donc choſe morale que Ieſ. Chriſt nous ait aimés de telle verité que de mettre ſa vie pour nous, nous ſommes obligés à vne charité enuers

nos

nos freres qui ait vne mesme verité.

Or si vous demandez ici, comment il eschet que nous ayions à mettre nos vies pour nos freres; il ne faut pas que les enfans de ce monde, qui prodiguent leur vie & leur sang pour les querelles de leurs amis, pretendent que leur conduite soit iustifiée par le propos de l'Apostre. L'Euangile exclut toute querelle & batterie, & ne laisse le glaiue sinon au Prince & Magistrat souuerain: dont Iesus Christ, quand saint Pierre eut mis la main à l'espee pour sa defense contre ceux que le Magistrat auoit armés, lui dit, *Remets ton espee en son lieu: <sup>Mat. 26.</sup> car quiconque frappera de l'espee, perira par <sup>v 52.</sup> l'espee.* Il est vray qu'il y a des occasions lesquelles le Prince, qui a le droit de glaiue, autorise d'user de glaiue pour la defense les vns des autres; comme contre les voleurs & assassins, esquelles le fidele peut mettre sa vie pour son prochain. Mais l'Apostre a esgard à l'occasion des souffrances pour l'Euangile, esquelles quand le fidele considere ce qu'il doit d'edification à ses freres & à toute l'Eglise, & que cette cōsideration, outre celle de ce qu'il doit à Dieu, le porte à souffrir constammēt la mort,

mesmes il met sa vie pour ses freres. Et c'est la charité que saint Paul propose quand il dit, 2. Corint. 12. *qu'il despendra tres-volontiers & sera despendu pour leurs ames : & Philip. 2. Si ie sers d'aspercion sur le sacrifice & service de vostre foy, i'en suis joyeux & m'en conjoins avec vous : & 2. Timoth. 2. Je souffre toutes choses pour l'amour des esleus, afin qu'eux aussi obtiennent le salut qui est en Iesus Christ avec gloire eternelle ; c'est à dire, afin que par mon exemple ils soyent affermis en la foy & encouragés à mourir pour l'Euangile, s'ils y sont appelés; comme il appert de ce qu'il adjouste, Cette parole est certaine, que si nous mourons avec Iesus Christ nous vivrons aussi avec lui ; si nous souffrons avec lui, nous regnerons aussi avec lui.*

Il est bien vray que l'Apostre saint Paul fait vn souhait du tout extraordinaire, lequel passe plus avant que de mettre cette vie temporelle pour ses freres, quand il vient iusques à dire, Rom. 9. *Je desirerois estre separé de Christ pour mes freres qui sont mes parens selon la chair :* mais entendez premierement separé non de l'amour de Christ & de la pieté & sainteté, mais de la vie & felici-

félicité, qui est la remuneration de la pieté. Secondement entendez, si cela eust esté loisible, & s'il eust pu seruir au salut éternel non d'une ou de deux personnes, mais d'une nation toute entiere. En troisieme lieu, bien que ce souhait fust d'une charité extraordinaire, considerez qu'elle estoit deriuee dans l'ame de l'Apôstre de celle de Iesus Christ enuers nous, par laquelle il a esté fait malediction pour nous. Pourtant saint Iean en nostre texte ne parlant que de la vie terrienne & temporelle, quand il parle de la mettre pour nos freres, nous devons dire que Ies. Christ ayant mis sa vie pour nous, nous devons estre portés de si vehemente affection enuers nos freres, que si leur salut éternel le requeroit, nous ne refusassions pas de mettre nostre vie pour eux. Or jugez de là, mes freres, combien il s'enfuit fortement que nous ne devons pas refuser de nos biens à nos prochains, & en general tout ce qui est moins que nos vies mesmes?

Or ces choses vous estans ainsi expliquées, cette pensée se formera sans doute en vos esprits, qu'au lieu de trou-

uer par ce texte le moyen d'estre asseu-  
rés de vostre salut, & affermir vos cœurs  
deuant Dieu, vous auez suict d'en  
remporter de grandes doutes de vostre  
salut & des anxietés, puis que nous  
sommes tous tant osloignés d'ai-  
mer nos freres au poinct auquel Iesus  
Christ nous a aimés, assauoir de mettre  
nos vies pour eux, chacun estant fort  
attaché à son interest particulier, & le  
preferant tousiours à celui de ses fre-  
res. Je respon à cela, mes freres, qu'il  
est bien vrai que nous n'atteignons  
point, ni ne pouuons atteindre à ce  
haut degré de charité auquel Iesus  
Christ nous a obligés. Mais qu'il y a  
deux choses à considerer pour nostre  
consolation. L'une, que S. Iean ne nous  
propose pas ce à quoy nous paruenons,  
ou puissions paruenir; mais ce à quoy  
nous deuous tendre, & à quoy il nous  
faut tascher de paruenir, & qu'il nous  
le met deuant les yeux afin que nous  
resistions à nostre chair qui nous des-  
tourne des effects & œuvres de chari-  
té. Pour exemple, quand Dieu dit, *Soyez  
saincts comme ie suis saint*, qui est celui,  
ie ne diray pas des hommes, mais des

An-

Anges mesmes dans le ciel, qui puisse estre saint au degré dont il est Saint? veu que les Seraphins mesmes couvrent leur face en sa presence, comme infiniment au dessous de sa Saincteté, crians, *Saint, Saint, Saint l'Eternel des armées*? Mais ce commandement, de mesmes que ce que S. Iean nous a dit ci-dessus, que *Dieu est lumiere, & qu'il n'y a en lui tenebres quelconques*, que donc nous devons cheminer en lumiere comme il est en lumiere; est pour nous montrer à quoi nous devons tendre, & quelle perfection nous devons nous mettre deuant les yeux pour tascher de nous y conformer, encor que nous demeurions tousiours beaucoup en arriere; afin que nous ne nous flattions en aucun de nos defauts & en aucune de nos tenebres, pour les supporter en nous, sans tascher de les vaincre & surmonter. L'autre chose est que moyennant que nous taschions de nous conformer à l'exemple de la sainteté de Dieu & de la charité de Iesus Christ, & que nous nous estudiions à combattre dedans nous tout ce qui y contrecient, & ayions tousiours du desplaisir de nos

manquemens, demandans à Dieu pardon de nos offenses, & l'assistance de son Esprit pour resister à nos manquemens, & les combattans en effect, & nous estudians à amendement, Dieu nous a agreables en son fils Iesus Christ, & ne nous impute point nos deffauts, & agit avec nous comme vn Pere benign qui pardonne à ses enfans leurs infirmités. Qui est la consolation que S. Iean nous a donnee ci-dessus, quand ayant requis que nous *cheminions en lumiere comme Dieu est en lumiere*, il adiouste, *si nous confessons nos pechés, Dieu est fidele & iuste pour nous les pardonner*: Item, *Je vous escri ces choses afin que vous ne pechiez point*, c'est à dire, tafchiez de ne point pecher: *que si quelqu'un a peché, nous auons vn Advocat enuers le Pere, &c.* Et partant ie di que vous pouuez de ce soin que vous auez de vous auancer en charité & de vous rendre imitateurs de Iesus Christ par bonnes œuvres, asfeurer vos cœurs deuant Dieu, inferans que vostre foy est vraye & sincere, & partant que vous auez embrassé Iesus Christ, & auez obtenu en son sang la remission des pechés & le droit

droict au Royaume des cieux. Car, comme ie vous ai dit ci dessus, cette charité & sainteté de vos œuures n'est pas requise pour estre la iustice qui vous iustifie & face subsister irreprehensibles deuant Dieu; il faudroit pour cela entre autres choses qu'elle fust tresparfaite & sans aucun deffaut: mais elle est requise pour verifier vostre foy, au moyen de laquelle Dieu vous fait don de la iustice de son Fils, qui est toute parfaite & sans defaut, par laquelle vous subsistez comme irreprehensibles en sa presence.

Et par ainsi nous refutons la doctrine de l'Eglise Romaine, qui oblige le fidele à douter de son salut, & n'en auoir certitude que par coniecture. Car le terme de nostre texte, *nous assurons nos cœurs deuant luy*, exclut toute incertitude & deffiance. Aussi l'Apostre dit, Heb. 4. *Allons avec assurance au throne de grace:* & Heb. cha. 10. *Allons avec vrai cœur en pleine certitude de foy, ayans les cœurs purifiés de mauuaise conscience, & le corps laué d'eau nette.* Mais ceci demeure, que pour estre assureés de nostre salut il ne faut point que nous

nous flattions en vne foi sans œuïres, & en vne fausse charité qui consiste en des legeres & vaines affections lesquelles ne viennent point à l'œuïre & à la verité: Que Dieu tient pour fausse & mensongere vne foy sans estude de iustice & saincteté, & vne pretendue charité de compassions qui ne nous porte point à vne assistance effectiue, quand Dieu nous en donne le moyen.

#### APPLICATION.

Et partant, mes freres, entrons en l'examen de nos consciences & nous faisons vne serieuse application de ce propos. Combien y en a-il qui aiment de langue & de parole, & non d'œuïre & de verité? Et combien fait-on entre nous de protestations d'amitié & de charité, desquelles quand l'occasion de quelque interest pecuniaire se presente, la fausseté paroist à l'instant en querelles, animosités, procez? Et combien y a-il de personnes abandonnees au besoin de ceux qui leur auoyent fait mille promesses de seruire & assistance? Hommes mondains reconnoissez que vous ne pouuez dire que vous soyez de verité.

vérité. Or si vous n'estes point de vérité, de qui estes-vous que de Sathan le pere de mensonge & de fausseté?

Or si S. Jean blasme ici ceux qui aiment de langue & de parole, & non d'œuure & de vérité; que sera-ce de ceux qui n'ont pas mesmes la douceur & l'amitié de la langue & de la parole, mais dont la langue & la parole, n'est que de mesdisances, detractions & peintures d'espee contre leurs prochains?

Et ces paroles de S. Jean d'asseurer nos cœurs *deuant Dieu*, doiuent apprendre que pour viure ainsi qu'il appartient, il nous faut chaque iour, voire à toutes nos actions, presenter deuant le tribunal de Dieu, & mettre nos actions & nos desseins deuant les yeux de Dieu. Et alors nous nous estudierons à toute pureté & vérité. Car c'est de lui dont il nous faut auoir l'approbation, comme du Iuge deuant lequel nous auons à comparoistre, & qui vn iour *mettra en euidence les choses cachees des tenebres, & descouurira les conseils des cœurs.* 1. Cor. 4.

Et quant à ce que l'Apostre s'adresse en ce texte à ceux qui ont des biens de ce monde, c'est pour apprendre à

QQq

278 *Sermon Vingtième,*

1. Tim. 6.

ceux-ci, que Dieu les a établis dispensateurs & distributeurs des biens qu'il leur a donnés, & que s'ils ne le font, ils en sont iniustes detenteurs. Car si Dieu n'a pas donné cette sorte de biens à tous, pourquoi cela, sinon afin que ceux qui les ont fussent ses organes envers les autres pour subvenir à leurs nécessités ? Estans, comme dit S. Paul, *riches en bonnes œuvres, faciles à distribuer, communicatifs, & qu'ils se fassent thésor d'un bon fondement pour l'avenir, afin d'obtenir la vie éternelle.* Vous donc qui avez des biens de ce monde & les retenez & entassez par l'avarice, ou qui les despensez en luxe, orgueil & vanité, en jeux & voluptés, voyez quel conte vous avez à rendre à Dieu ? & sçachez que tout autant de povres qui pourroyent estre soulagés de vos despenses superflues, ou de ce que vous retenez par avarice, sont autant d'accusateurs contre vous devant Dieu, & que le sang de ceux qui défaillent par vos manquemens crie au ciel contre vous. Et si l'Apôstre a requis ces fonctions de ceux qui ont des biens de ce monde, s'ensuit-il pas que ceux qui n'en ont pas doivent subvenir à leurs prochains par

d'autres choses, selon qu'ils le peuuent; labeur, conseil, adresse, & autres seruices; afin que tous exercent charité selon leur faculté & condition.

Et sur ce que Sainct Iean dit, *Si quelqu'un voit*, souuenons nous que ce que nous voyons n'est point fortuit au regard de Dieu & de sa prouidence, & que ce n'est pas en vain qu'il adresse à nostre veüe & à nostre cognoissance diuerses choses, mais afin que cette veüe nous porte à nos deuoirs, ou nous soit vn iour reprochée.

Et quant à ce que S. Iean nous a parlé d'entrailles lesquelles doiuent estre ouuertes aux indigens, voyez, hommes insensibles, & sans pitié, cœurs de pierre & de bronze, quel lieu vous pouuez auoir en l'Eglise de Dieu & entre les enfans du Pere celeste qui est tout misericordieux? Et que pouuez-vous attendre sinon que Dieu aussi finalement soit insensible à vos miseres & tourmens, & immobile & inexorable à vos cris, comme vous l'auiez esté aux maux de ses enfans?

Mais si ce texte redargüe les vices & pechés des hommes enuers leurs

QQq 2

prochains, ne nous doit-il pas aussi faire penser à nos manquemens envers Dieu mesme ? Car si nous aimons nos prochains de langue & de parole plus que d'œuvre & de verité, est-ce pas la plainte que Dieu fait de ce que font envers lui ceux qui se contentent de la profession extérieure de son alliance sans œuvre & sans verité ? Esa. 26. *Ce peuple s'approche de moy de ses levres, mais son cœur est loin de moy, Ps. 50. Qu'as-tu à faire de reciter mes statuts & prendre mon alliance en ta bouche, puis que tu as en haine correction, & as ietté mes paroles arriere de toi ?*

Mais voyez aussi les consolations que ce texte presente à ceux qui s'estudient à charité: Car il faut poser ce fondement, que tout ce que Dieu nous prescrit de devoirs envers nos prochains, est formé sur le modele de ce qu'il est & de ce qu'il fait envers nous. Et partant puis que Dieu veut que nous aimions nos prochains non de langue & de parole, mais d'œuvre & de verité, disons en nos maux que les promesses qu'il nous a faites de secours & assistances, seront œuvre & verité ; selon  
que

que David disoit , Ps. 119. *Le principal poinct de ta parole est verité* : afin que ayans sa promesse nous facions estas que les effets nous sont assurez : car il n'est point comme l'homme qu'il mente : il ne sçait que c'est d'aimer autrement que d'œuure & de verité. Aussi l'Escriture ioint ordinairement *gratuité & verité* , quand elle parle de la bonne volonté de Dieu enuers nous. Partant contre les manquemens auxquels les hommes sont sujets, disons avec le Prophete , *Peuples fiez vous en Dieu en tout temps. Ps. 62. Ceux de bas estat ne sont que vanité, & les nobles ne sont que mensonge. O que bien-heureux est celui auquel le Dieu fort de Iacob est en aide , & duquel l'attente est à l'Eternel son Dieu. Ps. 146.*

Et si l'Apostre veut que le fidele ayant des biens de ce monde, en soit d'autant plus liberal que Dieu lui en a donné des meilleurs & plus excellens ; ne dirons-nous pas aussi, mes freres, par vne mesme consequence, que Dieu qui nous a donné les biens celestes & eternels de son royaume, ne nous refusera pas ceux qui sont beaucoup moindres, assau, ceux de ce monde, selon qu'il nous les iuge.

ra expediens; afin que nous nous attendions à lui & à sa prouidence en nos necessités.

En quatrieme lieu si l'Apostre veut que la veuë de la disette de nos freres esmeue nos compassions, disons que c'est que Dieu ne peut voir les maux & misereres de ses enfans sans que ses compassions en soyent esmeuës; & que la veuë n'est pas vne veuë infructueuse: *I'ay veu*; dit-il à Moÿse, *i'ay veu l'affliction de mon peuple, & ay cognu leurs douleurs, pourtant suis-ie descendu pour le deliurer.* Pource le Prophete disoit, Psal. 38. *Seigneur tout mon desir est deuant toi, & mon gemissement ne t'est point caché.* & il donne cette consolation, Psal. 34. *Les yeux de l'Eternel sont sur les justes, & ses oreilles sont attentiuës à leur cri: quand les justes crient, l'Eternel les exauce & les deliure de toutes leurs destresses.* Et si nostre Apostre a requis des entrailles de tendresses aux misereres de nos prochains, disons aussi que c'est pource que Dieu a ces tendresses & entrailles pour nous, selon qu'il dit touchant son peuple, Ierem. 31. *Mes entrailles se sont esmeuës à cause de lui, & pour certain i'anray pitié de lui.* Et pour-  
tant

Exo. 3.

tant nous lui dirons és maux de son Eglise avec Esa. 63. *Où est, ô Dieu, ta jalousie & la force & l'esmotion bruyante de tes entrailles & de tes compassions?*

Et si nostre Apostre en ce texte a appelé charité de Dieu celle que nous exerçons enuers nos prochains quand elle est vehemente & esmeut nos entrailles, n'est-ce pas afin que nous dirions que la plus sincere & la plus vehemente charité des hommes n'est que l'image & vn petit rayon de celle que Dieu a pour nous? Combien donc auons-nous à esperer en celle-ci, & y recourir en nos aduersités & au sentiment de nos pechés?

Et si sainct Iean nous a proposé la charité de Christ en ce qu'il a mis sa vie pour nous, afin d'inferer que nous deuous mettre nos vies pour nos freres. Pesons ces mots, *pour nous*, aff. pour nous reconcilier à Dieu, nous racheter, nous iustifier, & nous glorifier; afin de nous consoler contre nos pechés & contre toutes les maledictions de la Loy; & dire avec l'Apostre, *Qui est-ce qui intentera accusation contre les eleus de Dieu? Dieu est celui qui justifie: qui est-ce*

984     *Sermon Vingtunieme,*  
*qui condamnera? Christ est celui qui est*  
*mort.* Afin que le povre pecheur die, La  
Loy & la rigueur de l'alliance des œu-  
res me condamnoit, mais la charité  
de Dieu en Iesus Christ m'absout. J'ay  
peché & suis digne de mort, mais Iesus  
Christ a donné sa vie en rançon pour  
moi. Et quel plus grand & plus assuré  
prix de mon salut pourrois-je avoir que  
la mort du Fils de Dieu? Or en suite  
*cette charité & dilection de Christ*  
*nous doit assurer de toute benedi-*  
*ction & deliurance, pour dire avec l'A-*  
*postre, que rien ne nous separera de la di-*  
*lection de Dieu qu'il nous a monstree en Ie-*  
*sus Christ, & que nous serons en toutes cho-*  
*ses plus que vainqueurs par celui qui nous*  
*a aimés: & que Dieu qui n'a point espargné*  
*pour nous son propre Fils, mais l'a liuré pour*  
*nous tous, nous donnera aussi toutes choses*  
*avec lui.*

A lui soit gloire és siecles des siecles.

Amen.

*Prononcé le 13. May 1646.*